



## Newsletter de la CPED Février 2025

### AGENDA ET ACTUALITÉ DE LA CPED

#### A vos agendas ! 32èmes Rencontres de la CPED

Les 32èmes rencontres de la CPED auront lieu à l'**Université d'Angers**. A nouveau cette année, elles seront accolées à la **Journée nationale des missions égalité**, co-organisée par la CPED, le MESR, France Universités, la CGE, la CDEFM et la CDEFI. Cette dernière se tiendra au **Campus Arts et Métiers d'Angers-Laval**. Ces deux journées auront lieu les **18 et 19 juin**.



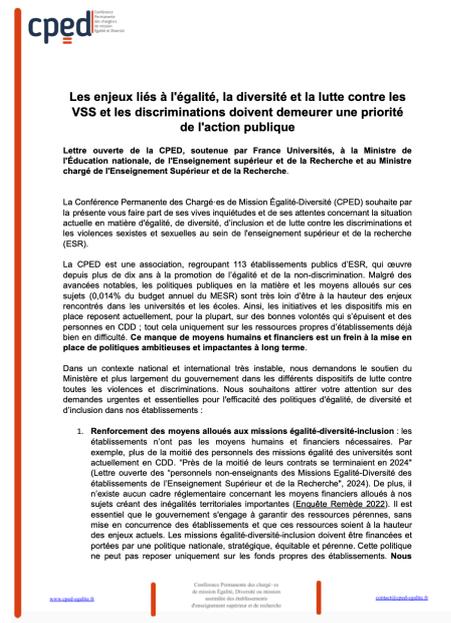
### Nos dernières publications

En janvier nous avons publié :

- notre **rapport d'activité** pour l'année **2024** ;
- la **lettre ouverte** intitulée « Les enjeux liés à l'égalité, la diversité et la lutte contre les VSS et les discriminations doivent demeurer une priorité de l'action publique », soutenue par France Universités, adressée à la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous lançons l'**enquête REMEDE 2**, en partenariat avec l'**ONDES** (l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur). Ce deuxième volet viendra faire un **état des lieux des politiques égalité-diversité dans l'ESR deux ans après** le premier volet.

La diffusion des questionnaires se fera dans les prochains mois.



[Consulter le rapport d'activité 2024](#)

[Consulter la lettre ouverte](#)

## Antisémitisme dans l'enseignement supérieur

Véronique Van De Bor, présidente de la CPED, a été **auditionnée par les rapporteurs de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat**, le 5 février sur la proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur.

Si l'on peut **saluer** dans cette loi **l'obligation d'avoir une mission transversale "égalité-diversité"**, et l'évocation d'une piste de financement, il semble que ce projet de loi fasse abstraction de l'existant sans effort d'articulation avec les missions et référentes déjà en place dans les établissements. Il a été rappelé la **nécessité de ne pas séparer antisémitisme, racisme et les autres formes de discrimination**, mais également la **nécessité d'un financement conséquent et adapté à la taille des établissements**, sans mise en concurrence. Des **pistes d'amélioration** ont pu être évoquées, comme de clarifier le contenu précis des missions égalité-diversité ; de clarifier l'articulation avec les dispositifs existants ; de clarifier les moyens humains et financiers qui permettront la compensation de l'application de cette loi ; d'intégrer à minima une formation obligatoire des membres des sections disciplinaires.

Ces demandes s'inscrivent dans le plaidoyer continu que porte la CPED depuis plusieurs années.

## NOS MEMBRES A L'HONNEUR

### L'Université d'Orléans facilite l'utilisation du prénom d'usage pour les personnes transgenres

A l'Université d'Orléans, **toute personne transgenre, membre de la communauté universitaire** (étudiant·es ou personnels), peut effectuer une **demande de prise en considération du prénom d'usage** auprès de la mission égalité-diversité. Un rendez-vous est ensuite proposé pour faire un point sur les difficultés et les besoins rencontrés pour accompagner au mieux la personne dans les procédures requises. Cette **modification** du prénom d'usage est **effective sous 48h**.

Une fois la demande validée, le prénom d'usage pourra apparaître sur les **documents administratifs** suivants : carte étudiante ou de la bibliothèque, listes électorales - d'émargement - de candidat·es, affichage des résultats d'examen, listes d'inscrit·es - d'appels et d'émargement, adresse de messagerie étudiante.



En savoir plus sur ce dispositif

## MOOC "Agir contre les VSS" - Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay a lancé en septembre 2023 un **module d'e-learning, "Agir contre les violences sexistes et sexuelles"**, destiné à tous les membres de sa communauté pour renforcer son plan d'actions. Il a été financé en partie par l'appel à projet ministériel "Soutien aux établissements de l'ESR dans la lutte contre les VSS" et élaboré par les équipes du dispositif de signalement, de la Mission égalité-diversité et de l'institut de formation des personnels de l'université. Depuis son lancement, **environ 6500 étudiant·es, doctorant·es et personnels ont suivi le module et obtenu un badge de réussite** validant leurs résultats lors du quizz final proposé.

Ce MOOC **dure environ 1h30 avec des exercices et quizz**. Il se compose de **4 parcours thématiques** qui correspondent aux différentes situations personnelles et professionnelles pouvant être rencontrées dans la vie universitaire. Il met ainsi à disposition des **outils** permettant d'identifier, de prévenir et d'agir face aux VSS.

Ce module est désormais **mis à disposition de tous·tes gratuitement sur la plateforme France Université Numérique (FUN)**. Il suffit simplement de s'inscrire sur la plateforme.

A visionner massivement !

Santé Psychologie et sociologie

## Agir contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

Réf. 71013

Apprenez à reconnaître une situation de violence sexiste et sexuelle et à agir en conséquence

🕒 Effort : 2 heures 🔄 Rythme: Auto-rythmé

🌐 Langues: Français



🌐 🐦 🌐 📧

Disponible jusqu'au 29 janv. 2026

[Je me connecte pour m'inscrire](#)



Suivre le module d'e-learning

Plus d'informations sur ce module

## Journée d'études "Le genre au croisement des disciplines académiques" - Université Paris Nanterre

Dans le cadre du **mois de l'égalité** proposé par la Mission égalité et non-discrimination de l'Université Paris Nanterre, Emma Roques (CREA - EA 370) organise une journée d'étude "Le genre au croisement des disciplines académiques".

Cette journée a pour ambition de rassembler les **doctorant·es et masterant·es** de l'ensemble des champs de la recherche universitaire (sciences humaines et sociales, domaines scientifiques, technologiques et de santé) autour des **questions liées au genre**, en mettant en avant des **communications variées et originales** sur le sujet.

Cette journée se tiendra le **vendredi 7 mars** de 9h30 à 18h00 à l'UPN. N'hésitez pas à le communiquer auprès de vos étudiant·es ou d'y assister si cela vous intéresse !

Pour la deuxième année consécutive, est également organisé au mois de mars le "Nanterre Drag Show". (En savoir plus sur ce lien : <https://mission-egalite-f-h.parisnanterre.fr/mois-de-legalite-mars-2024/spectacle-nanterre-drag-show-2025>).



En savoir plus sur la Journée d'études et son programme

## RESSOURCES

**"Les inégalités entre les femmes et les hommes de l'école au marché du travail"**

En janvier 2025, la **Cour des comptes** a sorti un **rapport public thématique** sur les **inégalités entre les femmes et les hommes de l'école au marché du travail**.

La CPED salue ce rapport qui met en avant plusieurs recommandations que l'association porte depuis plusieurs années.

La Cour des comptes recommande notamment la création d'un module de formation continue pour former les personnels de l'Éducation nationale à la pédagogie égalitaire et la **mise en œuvre d'un plan de formation obligatoire** à la question de l'égalité femmes-hommes pour les enseignant·es de l'enseignement supérieur (articles 5 et 6). Elle a aussi souligné l'insuffisance de l'index "égalité professionnelle" actuel et recommande de **mettre en œuvre le régime de sanctions en cas de non-respect** des obligations en matière professionnelle (article 9).

**La CPED regrette** cependant qu'il n'y ait **aucune recommandation sur les pistes de financements de ces différentes actions** et la formulation limitante de parler de "modèles féminins" (article 9).



ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'ÉCOLE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Rapport public thématique

Synthèse

Janvier 2025

[Consulter la synthèse du rapport](#)

## "Etat des lieux du sexisme en France, à l'heure de la polarisation"

Le 20 janvier, le **Haut Conseil à l'Égalité** a publié le **7ème état des lieux du sexisme en France, intitulé "A l'heure de la polarisation"**.

94% de femmes de 15 à 24 ans estiment qu'il est plus difficile d'être une femme aujourd'hui, soit 14 points de plus qu'en 2023. Par exemple, 10 % des femmes ont déjà vécu une discrimination à l'emploi : à niveau supposé égal, on a choisi un homme plutôt qu'elles.

13% des hommes pensent qu'il est plus difficile d'être un homme qu'une femme. Pour 65% des Français, l'affaire Mazan illustre le fait qu'en matière de VSS, tous les hommes portent une part de responsabilité et/ou de culpabilité.

Ces quatre chiffres issus du rapport reflètent les deux constats inquiétants émis par le HCE : une polarisation sociale autour des enjeux d'égalité de genre et la persistance des inégalités sociales et économiques. **Travail, politique et vie de famille restent les sphères privilégiées du sexisme.**

Ces chiffres et les solutions proposées par le HCE montrent l'importance de continuer à sensibiliser les jeunes sur les questions d'égalité et de luttes contre les VSS.



[Consulter le rapport](#)

## **Décision cadre "Discrimination et harcèlement sexuel dans l'emploi privé ou public : recueil du signalement et enquête interne"**

La **Défenseure des droits** a publié une décision-cadre 2025-019 du 5 février relative à des **recommandations générales destinées aux employeurs publics et privés** concernant les **enquêtes internes réalisées** à la suite de **signalement pour discrimination** (incluant le harcèlement sexuel).

Selon le dernier **baromètre du Défenseur des droits réalisé avec l'OIT** et publié en **décembre 2024**, "34 % de la population active déclare avoir été témoin de discriminations dans l'emploi, fondées principalement sur l'origine, l'apparence physique, l'état de santé,

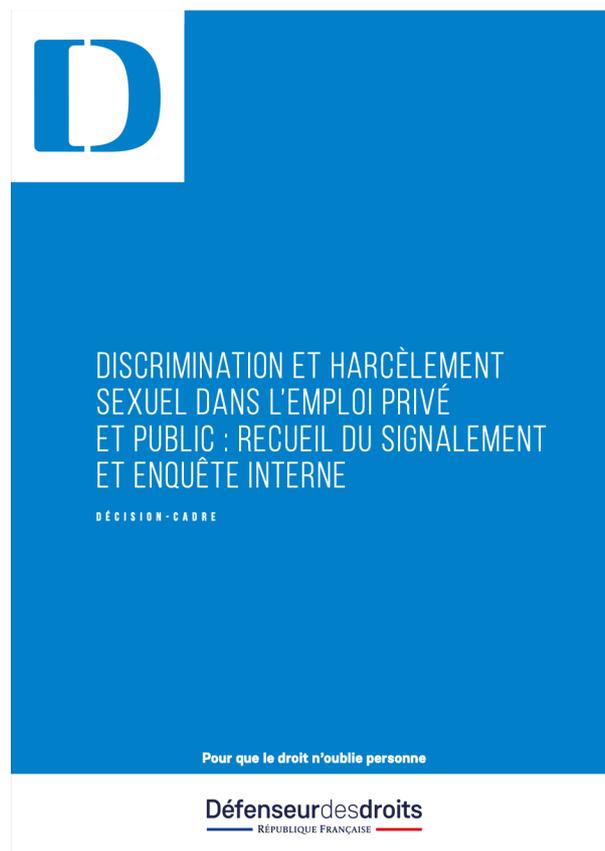
le handicap, le sexe et l'identité de genre. Près d'une personne active sur trois déclare avoir personnellement été victime de discrimination ou de harcèlement discriminatoire".

En examinant les réclamations qui lui sont soumises, le Défenseur des droits a constaté une **forte disparité des pratiques** et de nombreux **manquements dans l'organisation et la réalisation des enquêtes internes** par les employeurs, qui conduisent à fragiliser la qualification juridique des faits dénoncés par le/la salarié·e ou l'agent·e et à prendre des mesures de prévention et de protection insuffisantes.

Ces recommandations, portent sur chaque étape de la procédure d'enquête interne, du recueil du signalement aux éventuelles suites disciplinaires contre la personne mise en cause. Elles proposent ainsi une **méthodologie** pour que les employeurs publics et privés mènent des **enquêtes internes respectueuses des principes de confidentialité, d'impartialité, d'objectivité et de rigueur**.

**49 recommandations** ont été émises par la Défenseure des droits ; parmi celles-ci :

- la **recommandation 1** dans laquelle "La Défenseure des droits préconise que la cellule d'écoute et le dispositif de signalement soient facilement accessibles au travers de **différents canaux** : e- mail, par une adresse dédiée, téléphone, éventuellement chat en ligne et/ou accueil physique. L'externalisation ou la mutualisation du dispositif ne devra pas imposer aux personnes qui le saisissent de devoir se déplacer dans une autre commune par exemple."
- la **recommandation 25** dans laquelle "La Défenseure des droits recommande aux employeurs de s'assurer que les enquêteurs, quels qu'ils soient - ou du moins l'un d'entre eux dans le cadre d'une enquête menée par une équipe - détiennent une **formation juridique solide et actualisée** sur les discriminations au travail, incluant les notions de harcèlement discriminatoire, de harcèlement sexuel, de harcèlement d'ambiance et le principe de l'aménagement de la charge de la preuve applicable devant les juridictions civiles et administratives. Des **formations au recueil de la parole et aux techniques d'audition** devraient également être mises en place pour les enquêteurs."



Consulter la décision-cadre

Fiche pratique avec les recommandations

## NOS PARTENAIRES

### Kaavan, le podcast proposé par Santé Psy Etudiant

Santé Psy Etudiant est un dispositif d'accompagnement psychologique pour les étudiant·es mis en place par le MESR. L'objectif du podcast Kaavan, est d'explorer **la santé mentale** à travers **différentes expériences de vie, de lever les tabous, d'informer et de rassurer les étudiant·es**.

**Toutes les deux semaines** Kaavan reçoit des personnalités, des expert·es et des anonymes qui échangent et partagent leur expérience autour de sujets variés, en lien avec la santé mentale.

Le premier invité de la saison 2 du podcast était Major Mouvement, qui a évoqué les liens entre notre corps et notre esprit.



Pour écouter le podcast

Pour en savoir plus

## Lancement de l'édition 2025 du Prix les Ingénieuses

La **CDEFI** a lancé l'édition Ingénieuses 2025. Elle récompense les projets, parcours et engagements qui favorisent la **mixité dans l'ingénierie** et inspirent les jeunes générations.

**10 prix** sont à gagner :

- Pour les écoles : 5 prix (500 € chacun – projet original, engagement étudiant, école la plus mobilisée, prix spécial du jury, prix lycéen) ;
- Pour les élèves-ingénieures : 2 prix (France et Afrique du Nord – 1 000 € chacun, séjour à Paris pour la lauréate Afrique du Nord) ;
- Femmes ingénieures : 2 prix (500 € chacun) ;
- Femme du numérique : 1 prix (500 €), en partenariat avec la Fondation Inria.

La **clôture** des candidatures est le **8 mars 2025**.



Plus d'informations

## Campagne 2025 du Prix de thèse - Institut du Genre

L'**Institut du Genre** a lancé sa campagne 2025 du Prix de thèse. Ce prix s'adresse à tous·tes les doctor·es ayant soutenu une thèse en 2024 dans le domaine des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales dans un établissement partenaire de l'Institut du Genre (voir la liste des [partenaires institutionnels du GIS](#)). Ce prix vise à **soutenir la recherche dans les domaines du genre et des sexualités**.

Les candidat·es déposeront auprès de l'Institut du Genre un dossier composé des pièces mentionnées dans l'appel ci-contre. Toutes les candidatures valides seront examinées par le Conseil scientifique de l'Institut du Genre qui élira les lauréat·es lors de sa réunion de l'automne.

Les dossiers sont à déposer auprès de l'Institut du Genre par voie électronique **jusqu'au 27/03/2025** 12h à l'adresse : [sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)

# Institut du Genre

Plus d'informations

**CPED - Conférence Permanente  
des chargé·e-s de mission Égalité, Diversité et missions assimilées  
des établissements d'enseignement supérieur et de recherche**

**Cité Audacieuse  
9 rue de Vaugirard  
75006 Paris**

**[www.cped-egalite.fr](http://www.cped-egalite.fr)  
[contact@cped-egalite.fr](mailto:contact@cped-egalite.fr)**

**Pour la formation :  
[justine.azoze@cped-egalite.fr](mailto:justine.azoze@cped-egalite.fr)**

**Linkedin [@cped-egalite](#)  
Instagram [@cped\\_egalite](#)  
Bluesky [@cped-egalite.bsky.social](#)**

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans la prochaine newsletter,  
veuillez les transmettre à l'adresse mail suivante :  
**[contact@cped-egalite.fr](mailto:contact@cped-egalite.fr)**

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit-e à la newsletter de la CPED.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CPED